

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : 1^{er} octobre 2025

L'an deux mille-vingt-cinq, le mardi sept octobre à 18h00, les membres du Comité syndical du SYVEDAC, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, Olivier PAZ, se sont réunis, en séance publique dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER – 16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne), salle de l'Hémicycle.

Nombre de membres en exercice : 97

Nombre de membres présents : 56

Etaient présents :

⇒ COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Délégués titulaires : Mme BARILLON - M. BERTHAUX - Mme BONAMY - Mme COUE DA SILVA - M. COUTANCEAU - M. DEGOULET - M. DIVIER - M. DUTHILLEUL - M. FLAUST - M. GOUTTE - M. GUENNOG - M. GUIDI - M. JOBEY - Mme LAMY - M. LANDEMAINE - M. LE LAN - M. LECERF - M. PINTHIER - M. POTTIER - M. PRIEUX - M. RAVENEL - Mme RIBALTA - M. ROBERT - M. SIMAR.

Délégués suppléants : M. BONNE – Mme LEFEVRE – M. VARIN.

⇒ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE

Délégués titulaires : M. COOL – M. GUILLOT – M. MARIE – Mme NOGUES – Mme REVERT – M. TISSIER – M. VIGAN.

Délégué suppléant : M. BENARD.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

Délégués titulaires : M. BOSSARD – M. GAUQUELIN – M. LENEZ.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

Délégués titulaires : M. CALIGNY-DELAHAYE - Mme DUBOS - M. GERMAIN - Mme GRANA - Mme LELIEVRE - M. PAZ.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON

Délégués titulaires : M. DENOYELLE.

Délégué suppléant : M. LANDREIN.

⇒ **SMICTOM** DE LA BRUYERE

Délégués titulaires : Mme FIEFFÉ - M. VALENTIN.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE

Délégués titulaires : M. ALIMECK – M. BLAIS – M. DEWAELE – M. GUILLEMOT – M. LE BRET (18h00 à 19h15) – M. LEBRETHON

Délégué suppléant : M. DELILE (19h15 à 19h45).

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES

Délégués titulaires : M. OUIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-Délégué suppléant: M. FURON.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication: 17/10/2025

Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

Francis de Pressensé • 14 460 Colombelles

Francis de Plessense • 14 480 Colon
2 31 28 40 03 • contact@syvedac.org

Etaient absents excusés (délégués titulaires) :

⇒ COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Délégués titulaires : M. ADAM – M. BAIL – M. BERNARD – M. BOURGUIGNON – Mme BRIAND – Mme BURGAT – M. CHRETIEN – M. DESVAGES – Mme DIOUF – M. ESCACH – M. FIQUET – Mme LEGRAND – M. LESELLIER (Décédé) – M. LIZORET – M. LOUVEL – M. MARIE – M. MATA – M. MATHON – M. MONTONI – M. RENOUF – M. RIVOIRE – Mme SASSIER – M. SERÉE – Mme THOMAS – M. VINCENT.

⇒ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE

Délégués titulaires : M. BRIARD – M. CHEDEVILLE – Mme DESHAYES – M. GALLIER – M. GILAIN – Mme LAMY – M. LOUIS – Mme WASSNER.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

Délégués titulaires : M. DELAHAYE – M. DUPONT-FEDERICI.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

Délégué titulaire : M. HILBÉ.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON

Délégué titulaire : Mme BLANCHER – M. GOBE – M. MAUGER.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES

Délégués titulaires : M. AMILCAR – M. GUILLEMETTE – Mme LONCLE – M. PESQUEREL.

Etaient absents (délégués titulaires) :

⇒ COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Délégués titulaires : M. GOBERT – M. LANGLOIS – M. SIX – M. WILLAUME.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation des Déchets de l'Agglomération Caennaise

Francis de Pressensé • 14 460 Colombelles

02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org

www.syvedac.org



Comité syndical du mardi 7 octobre 2025

I. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En application de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la désignation d'un membre pour remplir la fonction de secrétaire de séance au cours de la présente réunion et d'adopter la délibération suivante.

LE COMITE SYNDICAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE de désigner M./Mme LAMY Anne-Danièle comme secrétaire de séance.

Pour extrait conforme



Olivier PAZ
Président du SYVEDAC

A L'UNANIMITÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025
Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

